

## Génie climatique : fort recul de l'activité en Ile-de-France

L'écart entre les proportions d'entreprises franciliennes de génie climatique et d'isolation estimant leur activité en hausse ou en baisse au premier trimestre 2012 aboutit à un solde négatif de - 44% (contre - 12% au trimestre précédent), soit "une baisse importante de l'activité". C'est ce qui ressort de la dernière enquête trimestrielle de conjoncture de la Fédération française du bâtiment du "Grand Paris".

Toutefois, les opinions exprimées par les entreprises franciliennes de génie climatique et d'isolation font apparaître une tendance bien orientée, au premier trimestre 2012 (par rapport à la même période de l'an passé), en logement neuf, en entretien, en carnet de commandes, en prévision de prix et en effectifs. La tendance est plutôt à la stagnation en locaux non résidentiels, alors qu'elle est carrément mal orientée en trésorerie et en prévisions d'investissement. Pour le second trimestre de 2012, le solde (prévisionnel) est également mal orienté pour l'activité du génie climatique et de l'isolation : - 30% (contre - 11% lors de la précédente enquête voilà trois mois).

Par ailleurs, 53% des entreprises franciliennes de génie climatique et d'isolation s'attendent à une stabilité de l'activité de l'ensemble de l'industrie du bâtiment au second trimestre 2012, 46% pronostiquent une tendance plutôt faible et seulement 1% une tendance plutôt forte. < Ces entreprises franciliennes n'anticipent pas une hausse de l'activité du bâtiment en Ile-de-France au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre 2012 >, précise-t-on.

## En habitat collectif, quels sont les chauffages les moins coûteux ?

Les besoins en énergie primaire non renouvelable d'un logement à 170 kWh/m<sup>2</sup>.an desservi par un réseau de chaleur alimenté à 80% en bois et à 20% en gaz sont "équivalents" à la fois à ceux d'un logement RT2012 alimenté par une chaufferie fioul ou gaz, ou d'un logement RT2005 alimenté par un réseau de chaleur à 60% géothermique et à 40% gaz ou par une PAC géothermique de COP 4,2. C'est ce que constate une récente étude de l'Ademe et de l'association des réseaux de chaleur Amorce. Cette étude observe par ailleurs que, pour avoir un impact équivalent, en termes d'émissions de gaz à effet de serre, à celui d'un logement à 170 kWh/m<sup>2</sup>.an alimenté par un réseau de chaleur surtout bois, le niveau de performance doit être RT2012 si le logement est alimenté par une chaufferie gaz ou fioul, ou RT2005 avec géothermie.

En habitat collectif RT2012, poursuit l'étude, les systèmes de chauffage "les plus onéreux" en coût d'investissement sont le chauffage au gaz à condensation avec ECS solaire et la PAC géothermique, tandis que les appareils de chauffage Joule sont les moins chers, mais "nécessitent les investissements les plus élevés sur l'enveloppe". L'étude ajoute que, toujours en RT2012, les solutions à base de réseau de chaleur représentent l'investissement total système+enveloppe le moins élevé pour le maître d'ouvrage, tandis que celles à base de réseau de chaleur à faible émission de CO<sub>2</sub> ou de chaudière à condensation gaz avec ECS solaire sont les moins chères en coût sur le bâti. Toujours en RT2012, les modes de chauffage Joule présentent la facture énergétique la plus faible, mais impliquent "un surinvestissement conséquent" sur l'enveloppe, ajoute l'étude. < Sur les bâtiments présentant les plus faibles consommations, le chauffage électrique individuel affiche un coût global assez attractif, mais est très mal placé en termes d'énergie primaire ou de gaz à effet de serre >, souligne l'étude.

Concernant le label Effinergie +, l'étude juge que, du point de vue du maître d'ouvrage, la solution la plus compétitive en termes d'investissement total est le réseau de chaleur émettant moins de 50 g de CO<sub>2</sub>/kWh et que, par ailleurs, le surcoût entre cette solution et une solution RT2012 n'est que de 2 048 euros par logement. En coût global (c'est-à-dire avec amortissement), la solution gaz à condensation couplée à une ECS solaire présente, toujours dans le cadre d'Effinergie+, le coût d'investissement sur l'enveloppe le plus faible.

- **EN BREF.** En Rhône-Alpes, selon une étude de Cera, 22 708 installations solaires thermiques étaient recensées à la fin du premier trimestre 2012 (+ 5% par rapport au trimestre précédent), tandis que, en bois-énergie, la croissance n'était que de 1%, à 7 129 installations. En solaire, toujours dans la région et toujours à la fin du premier trimestre 2012, étaient recensés selon Oreges : 16 214 CESI installés (+ 3% sur le dernier trimestre 2011), 2 112 chauffe eau solaires collectifs (+ 21%), 3 312 SSC individuels (+ 2%), 223 SSC collectifs (+ 13%), 538 planchers solaires individuels (+ 1%), 67 planchers solaires collectifs (+ 2%) et 25 piscines solaires (stabilité). Quant aux installations bois-énergie, on dénombrait, sur la même période, 5 236 chaudières individuelles installées dans la région (stabilité) et 1886 chaudières collectives (+ 6%). En Rhône-Alpes, étaient enregistrées à la fin du premier trimestre 2012 469 qualifications Qualibois (contre 450 à la fin du dernier trimestre 2011), 863 Qualisol (contre 853) et 180 QualiPAC (contre 164).